



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 73 (1973), p. 1-25

Gérard Roquet

Vieux français et copte : contacts lexicaux.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

| | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

VIEUX-FRANÇAIS ET COpte : CONTACTS LEXICAUX

Gérard ROQUET

I

À PROPOS D'ΑΛΑΚΩΤ : UN MOT VIEUX-FRANÇAIS DANS UNE *scala* COpte BOHAÏRIQUE.

§ 1. W.E. Crum a enregistré dans son dictionnaire de la langue copte (*CD*, 6a) un hapax tiré de la *Scala British Museum*, 920,265 : B ΑΛΑΚΩΤ · كمس. Crum doute que le mot soit copte d'origine. Ce mot est signalé dans le *Koptische Handwörterbuch*, fasc. 1, p. 4, 1965, de W. Westendorf : « ΑΛΑΚΩΤ (B) Plur. *Armee*, ob Lehnwort? Vgl. FWS Anm. 600 ». Référence est ici faite à l'ouvrage de G.

Abréviations :

Abou Chamah : voir *Le Livre des deux Jardins*.

CD : Crum, *A Coptic Dictionary*, Oxford.

DELF : Bloch et von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris.

HLF : Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris.

HO : voir *RHC*.

HOc : voir *RHC*.

Jean Sarrasin, *Lettre à Nicolas Arrode* : éditée par A.L. Foulet dans la collection *Les Classiques français du Moyen-Age*, Paris.

Joinville : dans *Historiens et Chroniqueurs du Moyen-Age*, Robert de Clari, Villehardouin, Joinville, Froissard, Commynes. Textes, introduction, glossaire, notices,

index des noms cités établis par Albert Pauphilet. Textes nouveaux commentés par Edmond Pognon. Bibliothèque de la Pléiade, NRF, Paris, 1952.

Le Livre des deux Jardins : Abou Chamah (1203-1268), *Le Livre des deux Jardins*, histoire de deux règnes, celui de Nour Ed-Dîn et celui de Salah Ed-Dîn, trad. A.-C. Barbier de Maynard, dans *RHC* : *HO* : IV, 1898.

Rey : E. Rey, *Les colonies franques de Syrie aux XII^e et XIII^e siècles*, Paris, 1883.

RHC : *Recueil des Historiens des Croisades*, Paris 1844 et à suivre.

HO : *Historiens Orientaux*.

HOc : *Historiens Occidentaux*.

Robert de Clari : voir sous Joinville.

Fecht, *Wortakzent und Silbenstruktur*, qui ne propose aucune étymologie pour **ѧѧѧѡ-†**.

§ 2. Le mot arabe, mis en regard, **عَسْكَر** *‘askar*, signifie « armée », « troupes », sens toujours vivant en arabe et en arabe d’Egypte.

Ainsi par exemple, les historiens arabes ou les chroniqueurs de l’âge des Croisades parlent à chaque page de « l’armée du sultan » : **عَسْكَرُ السُّلْطَانِ** : *‘askar assulṭān*⁽¹⁾.

§ 3. Or, dans ce type de document copto-arabe, le sens du mot arabe est des plus précieux pour orienter l’enquête lexicale et en dernier ressort pour appuyer l’étymologie proposée du mot « copte ».

Je crois, en effet, que, derrière la forme en graphie copte (n)ѧѧѧѡ-† de la *Scala* (bohaïrique), il faille reconnaître, altéré par les conditions de l’« emprunt », le seul nom usuel en ancien-français pour désigner une « armée », un « camp », une « troupe (armée) », une « troupe (au camp) », à savoir :

forme nue : *ost* / avec article : *l’ost* et *li ost*;

régime singulier : *ost*;

régime pluriel : *oz*⁽²⁾.

Telles sont les formes de base du mot; pour les variantes graphiques et les variantes dialectales, voir § 14, p. 13, n. 1.

§ 4. Soulignons d’emblée que le mot **ѧѧѧѡ-†** n’appartient qu’à une *scala*, c’est-à-dire à un type de document qui nous présente des listes de mots, souvent mis bout à bout; c’est une sorte de glossaire⁽³⁾ pratique, un lexique, et parfois

⁽¹⁾ *RHC : HO* : IV, p. 200 (= *Le livre des deux jardins*).

⁽²⁾ *HLF*, I, p. 183.

⁽³⁾ *Mutatis mutandis*, ces documents sont comparables, pour le type d’information lexicographique qu’ils donnent, aux glossaires latins-romans et romans-germaniques, tels : *Vocabulaire de Saint-Gall* (VII^e s.); *Gloses de Cassel* (VIII^e s.); *Gloses de Paris*; *Gloses de*

Reichenau; *Gloses de Schledstadt*; *Gloses latines anglo-normandes*; *Vocabularius optimus* (datées du IX^e s.). Cf. *HLF*, I, pp. 139 ss. Sur la nature exacte et la description du genre « *scala* », on se reportera à la Préface que Munier a placée en tête de son édition de la *Scala Copte 44 de la Bibliothèque Nationale de Paris*, Le Caire, 1930 (avec bibliographie).

une compilation de seconde (ou de *n^{ième}*) main : tantôt copte/arabe, tantôt copte/arabe/grec. Mais nous connaissons d'autres types de glossaires de nature à intéresser le coptisant parce qu'ils ont été conçus selon le modèle des *scalae*, et qui s'avèrent à l'analyse des documents de grand prix pour le romaniste.

§ 5. Ainsi rappellerai-je — à dessein, pour mon propos — la publication qu'en 1888 Maspero intitula « Le vocabulaire français d'un copte du XIII^e siècle »⁽¹⁾. Il s'agit de deux manuscrits dépendant d'un original unique (BN Paris), dont plusieurs feuillets contiennent des glossaires de langues étrangères à l'Egypte, transcrits à l'aide de l'alphabet copte, avec équivalent en arabe. Compte tenu de la déformation des mots ainsi transcrits, c'est grâce aux équivalents arabes que ces vocables étrangers sont identifiables à coup sûr, sauf rares exceptions. Ces listes n'ont rien à voir avec l'orthographe; par contre tout leur prix vient de ce qu'elles cherchent à serrer au plus près les sons entendus et à reproduire, pour se faire comprendre en pratique. Dans la partie franco-arabe du document, les romanistes peuvent recueillir des confirmations, s'il en était besoin, sur la prononciation de tel phonème en telle position dans tel mot de vieux-français; mieux, et le philologue averti qu'était G. Maspero l'a indiqué en passant, on peut déceler des prononciations dialectales pour certains mots.

§ 6. Pour illustrer ce qui vient d'être dit, choisissons quelques exemples :

| ancien-français en « copte » : | arabe : | édition Maspero page : | français moderne : |
|-----------------------------------|-----------|---------------------------|---------------------------|
| λαγαρσε | بکریه جنت | 195 | la garce ⁽²⁾ ; |
| χισινοιλωμε | رجل حنثى | 197 | le gentilhomme; |
| λαλρελο | فضة | 193 | l'argent; |
| εαπιπαρρενο | الرېبن | 193 | le vif-argent; |

⁽¹⁾ Publié dans la *Romania*, t. 17 (1888), pp. 481-512; repris dans *Bibliothèque égyptologique*, t. 27, *Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes* V, Paris, 1911, pp. 175-212. Nous citons d'après cette dernière édition.

⁽²⁾ Comme beaucoup de noms qui désignent « la femme » en français, le sens péjoratif est le résultat d'une évolution sémantique récente : ici « garce » prend le sens actuel au XVI^e s. (voir *DELF*, s.v. *garçon*).

| ancien-français en « copte » : | arabe : | édition Maspero page : | français moderne : |
|-----------------------------------|--------------|---------------------------|------------------------------|
| αἱτιανοῖα | الأخيبل | 186 | l'évangile; |
| αἱπαρό | الشيخ الكبير | 195 | le vieillard; |
| αἱφινιες | مشط القرّاز | 208-209 | le peigne; |
| αἱσηνες | الحمار | 199 | l'âne; |
| αἱβαρτούρογι | الربع العضرة | 201 | la verdure; |
| αἱπογθαιν | بنت حطا | 197 | la putain ⁽¹⁾ ; |
| αἱπιναβαμε | مرة جدة | 193 | la bonne femme; |
| αἱλιογι | سبع - اسد | 200 | le lion; |
| αἱلιوγι | الأسد | 203 | |
| αἱλιπτρε | الضياع | 191 | l'orfèvre; |
| lire *αἱλιπτρε | الحاد | 190 | le dimanche ⁽²⁾ ; |
| αἱτμεν | | | |
| αἱφιلεθεψ | النشاب | 209 | les flèches ⁽³⁾ . |

| Ce qui est aujourd'hui : | était noté : | arabe : | et noté par J. Sarrasin en 1249 : | et par Joinville en 1309 : |
|-----------------------------|-----------------|----------|--------------------------------------|-------------------------------|
| apôtre | αἱκαποκολε | الملائكة | apostre | apostole(s) |
| | (Maspero : 210) | | (XV : 3) | (XIII : 215) ⁽⁴⁾ ; |
| évêque | πασχογι | المطرن | | évesque(s) |
| | (Maspero : 186) | الأسقفي | | (LXXXI : 292); |
| tête | οαcte | الرأس | teste(s) | teste |
| | (Maspero : 209) | | (XVII : 9-14) | (LXXI : 280); |

⁽¹⁾ Apparaît au XII^e s. : ancien cas régime en -ain de « pute », type nonne/nonnain (HLF, I, pp. 180-181). Voir aussi DELF, s.v.

⁽²⁾ Comparer : « dymache » (Joinville : LXXII); « dymanche » (Joinville : LXXV) et « dimenche » (Jean Sarrasin, *Lettre à Nicolas Arrode* [1249] : I : 7; XII : 1; XVIII : 4 et 6).

⁽³⁾ Comparer : « pilés » (Joinville : XLIX : 253-254).

⁽⁴⁾ Comparer : « Cel jor i ot bien dis et uit

évesques, / *Et si i ot dis et uit arcevesques; / Li apostoiles de Rome chanta messe* ». (*Li Coronemenz Loois*, édition Pléiade, dans *Poètes et romanciers du Moyen-Age*, p. 158). Désignation courante au Moyen-Age du Pape : ainsi Robert de Clari, *La conquête de Constantinople*, XIV-XV, pp. 16-17 édition Pléiade, dans *Historiens et Chroniqueurs du Moyen-Age* : « l'Apostole ».

| Ce qui est aujourd'hui : | était noté : | arabe : | et noté par J. Sarrasin en 1249 : | et par Joinville en 1309 : |
|--------------------------|--|-----------------------------|---|---|
| maître | λΙΜΑΙΩΤΡΕΣ (Maspero : 185; 195) | المعلم | <i>maistre(s)</i> (V : 4; 8; 11 XV : 4) | <i>maistre</i> (passim); |
| moutier (top.) | λΟΥΜΕCOEP (Maspero : 185; 205) | الكنيسة | | <i>moustier</i> (LV : 262; XXXVIII : 239); |
| prêtre | λΙΠΡΑСРОЕ (sic) (Maspero : 186-187) | القسبيس | | <i>prestre</i> |
| fenêtre | λΛΒΕΝΕСТРЕ | الطلق | | |
| arbalète | λΛУПЛАСТРЕ | قوس | cp. <i>arbalestree</i> | |
| chair | τФЛАР | اللحم | | <i>char</i> |
| cheval | τФИВЕЛЕ | الغرس الخصان ⁽¹⁾ | | <i>cheval</i> |
| charpentier | εФАРПАНОEP (Maspero : 192) | التجاجرة (sic) | | (XXVIII : 239). |

Qu'il s'agisse des groupes *-st/-sq-*, qu'il s'agisse de la consonne initiale notée *ch-*, prononcée /č/, en ancien-français, l'oreille de notre « copte » était bonne; il s'est efforcé de noter la langue parlée et l'on conviendra que sa notation, pour inadéquate qu'elle apparaisse, coïncide dans l'ensemble assez bien, (a) avec la graphie phonétique de notre ancienne langue, (b) avec ce que nous savons de sa prononciation « restituée ».

§ 7. Mon propos n'est pas de faire une analyse phonétique de ce document, mais de souligner, chemin faisant, la coïncidence relativement exacte des états de langue révélée par la comparaison (a) d'auteurs du XIII^e siècle, comme Jean

⁽¹⁾ Alternance « chival/cheval » dans *la Devise des chemins de Babiloine* (Rey : 142).

Sarrasin et Joinville, (b) et de ce glossaire franco-arabe; ce dernier a pu appartenir à des listes établies par un de ces *drugemens* ou interprètes-traducteurs que nous présente Joinville en termes exprès : « *Il avoit gens illec⁽¹⁾ qui savoient le sarrasinnois et le françois, que l'on appelle drugemens⁽²⁾, qui enromangoient le sarrasinnois au comte Pierron* (de Bretagne) » (Joinville : LXVI : 274). L'expression est jolie à souhait; mais rappelons que, pour la circonstance l'ost des Francs de Louis IX est bloqué en Egypte par l'ost des Sarrazins et parlemente : nécessité d'un interprète. Souventes fois, Joinville, au cours de sa vivante narration de la campagne d'Egypte de Saint Louis, met en scène ces interprètes, si précieux après l'échec! Incidemment, il nous présente :

- (1) *deus frères preescheeours qui savoient le sarrasinnois* (XXIX : 229) pour mieux convertir, bien entendu.
- (2) *monsieur Baudouin d'Ibelin, qui savoit bien le sarrasinnois* (LXX : 278).
- (3) *maistres Nicholes d'Acre, qui savoit le sarrasinnois* (LXXI : 280).
- (4) un transfuge originaire de Provins *Sarrazins mout bien atiriés (...) mariez en Egypte et grans riches hom* préférant, à la barbe du roi, conserver sa richesse et son hérésie en ce monde, à l'éternité chrétienne dans l'autre (LXXVII : 287-288).
- (5) *Tandis que li roys estoit en Acre, il envoie au soudanc de Damas (...) avec les messaiges (...) frères Yves li Bretons, de l'ordre des frères Preescheurs, qui savoit le sarrasinnois* (LXXXVII : 299).

Parmi les Croisés, beaucoup plus nombreux qu'on ne le suppose étaient ceux qui apprenaient les langues orientales⁽³⁾.

⁽¹⁾ À Massoure (= Mansurah) ou à proximité.

⁽²⁾ Voir *DELF*, s.v. *drogman* et *trucheman*.

⁽³⁾ Sur cette question des Croisés interprètes ou versés dans la connaissance du syriaque, de l'arabe, du turc et du persan, on pourra se reporter à *HLF*, I, p. 361. — Etat récent de la question chez J. Richard, *Le Royaume*

Latin de Jérusalem, Paris, 1953; 30, n. 3; 349 et n. 3-4. — Sur l'enseignement de l'arabe et des langues orientales en Europe — dont les initiateurs furent Raimond de Penafort (+ 1275) et Raimond Lulle (1232-1315), on consultera P. Alphandery et A. Dupront, *La Chrétienté et l'idée de Croisade*, II, 246-251.

§ 8. Quant aux indigènes, ils ont pu — qui s'en étonnerait? — bouder la langue des Francs; mais comme nécessité fait loi, ils ont eu des interprètes⁽¹⁾, ne serait-ce que par point d'honneur et dans le but d'asseoir l'équilibre et la parité des tractations entre les belligérants.

Tel, ce captif, surnommé Machomus, qui sert d'interprète en 1112⁽²⁾: à en juger par son nom, il y a lieu de croire que cet homme est d'origine copte (cf. Pachôme); un de ces coptes excellement évoqués par Maspero : « La plupart des émirs de Saladin et de ses successeurs avaient pour administrer leur maison, un ou plusieurs Coptes qui les suivaient à la guerre. Ces personnages, intelligents, intrigants et discrets, étaient sans cesse en contact avec les Occidentaux, soit, en Syrie, avec les Francs du royaume chrétien de Jérusalem, soit, en Chypre, avec les vassaux de Lusignan, soit, en Egypte, avec les commerçants, les envoyés, les prisonniers de guerre Européens (Maspero : 178).

On ne soulignera jamais trop l'importance des prisonniers et des esclaves comme agents d'échanges lexicaux : mieux et plus vite que les commerçants (qui utilisaient souvent les esclaves pour leurs échanges linguistiques), ces gens devenaient bilingues ou polyglottes, ce qui d'ailleurs risquait d'améliorer leur servitude. A cet égard, le rôle de cette catégorie sociale a peu changé à travers toute la chaîne des civilisations antiques et médiévales. Beaucoup de mots dits « voyageurs » sont passés d'une langue à une autre par l'intermédiaire de l'Esclave ou du Prisonnier de guerre.

Un exemple qui va nous ramener devant Damiette avec les Croisés illustre bien le rôle de ces gens obscurs qui ont laissé leurs « monuments » dans l'histoire linguistique.

Après la chute de Damiette (1249), un témoin oculaire, Jean Sarrasin écrit : « *on trouva dedens en prison* (= captivité) .*liij. esclaves de crestiens qui avoient*

⁽¹⁾ *HLF*, I, p. 361. — Les interprètes étaient parfois des renégats (cf. J. Richard, *op. cit.*, 348-349). La « conversion » feinte, de l'Islam au Christianisme et vice-versa, était chose redoutée (ruse de guerre, espionnage : voir le récit d'un cas tragique dans *Les Gestes des Chiprois*, § 382). Joinville lui-même fait mention d'un serment « rédigé... par le conseil

de prêtres reniés qui avoient passé dans le camp des Sarrasins » (LXXI). — Je tiens à remercier vivement M. Dewachter qui m'a obligamment signalé les ouvrages de J. Richard et de P. Alphandery et A. Dupront sus-mentionnés.

⁽²⁾ Guib. abbat. dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens occidentaux*, IV, 262D.

esté laiens, ce disoient, vint et deus ans. Il furent delivré et amené au roy. Et disoient que li Sarrasin s'en estoient fui des le samedi par nuit et que li Sarrasin disoient li un a l'autre « que li pourcel estoient venu ». On y trouva ausi ne sai quans Suriens (= Tyriens) crestiens, qui manoient laiens en subjection des Sarrazins⁽¹⁾.

Voilà bien des paroles qui montrent en quelle estime on tenait les Croisés à Damiette; mais aussi ces prisonniers comprenaient l'arabe.

Joinville nous confirme que, même après *desconfiture*, tout l'ost des Francs n'est pas mis à mort. La technique de guerre est plus subtile : d'une part, le roi et les chefs — de l'autre, les petites gens, la piétaille. Les tractations ne portent que sur « *le roy et les autres riches homs* » (LXX : 279) ou « *li roys et li riche homme de l'ost* » (XXXVIII : 240). Mais les pauvres, les petites gens, ne valant pas la peine ni le poids d'une rançon royale, seront bientôt un précieux cheptel, une fois regroupés à Babiloïne sur le marché aux esclaves : « *car le menu peuple en avoit fait mener li soudans vers Babiloïne, fors que ceus qu'il avoit fait tuer* » (LXX : 279). Ce « *menu peuple* », une fois transplanté, sera, le cas échéant, une source d'échanges linguistiques dont l'historien doit tenir compte⁽²⁾.

Du côté égyptien, application pratique de la connaissance de la langue de l'ennemi : la ruse de guerre.

Abou Chama écrit dans *Le livre des deux jardins* :

« Année 550 (= 7 mars 1155-25 février 1156)

« Au rapport d'Abou Ya'la, on mit à la tête de la flotte égyptienne un chef d'une « grande bravoure et connaissant à fond le service de la mer. Ce commandant choisit « une troupe de marins parlant la langue des Francs⁽³⁾ (جاءة من رجال البحر), puis après leur avoir fait revêtir le costume européen,

⁽¹⁾ Jean Sarrasin, *Lettre à Nicolas Arrode*, XIV : 1-8.

⁽²⁾ Joinville lui-même était fort bien informé du trafic des esclaves, qui venus de tous horizons convergeaient sur l'Egypte : « (Il parle de l'armée du soudan) Et est voirs que « le plus de leur chevalerie il avoient fait de gens « estranges, que marcheant prenoient en estranges « terres pour vendre; et il les achetoient mout

« volontiers et chierement. Et ces gens que il « menoient en Egypte, prenoient en Orient, « parce que quant li un des roys d'Orient avoit « desconfit l'autre, si prenoit les povres gens « que il avoit conquis, et les vendoit aux mar- « cheans; et li marcheant les revenoient vendre « en Egypte » (LVI : 262).

⁽³⁾ C'est moi qui souligne.

« il les embarqua sur des navires de la flotte. » (La ruse réussit : attaque et prise de Tyr ; puis) « Il captura alors des navires chargés de pèlerins francs, tua ou fit « prisonniers ceux qui les montaient, et après les avoir pillés, il retourna en Egypte « avec son butin et ses captifs »⁽¹⁾.

§ 9. En ces conditions, dans l'Egypte médiévale, la connaissance d'un mot aussi usuel que le nom de l'*ost*, c'est-à-dire de « l'armée », du « camp » de l'ennemi semble naturelle, quel qu'ait pu être le mode de pénétration du vocable.

Aussi naturel que l'emprunt à l'arabe d'Egypte par le français du XIII^e siècle de :

(1) *catram* < *qatrān*⁽²⁾; français moderne : *goudron*.
 (2) *gazel* (Joinville : XCIX : 313) < *ḡazāla*; français moderne : *gazelle*⁽³⁾.

A ces mots classiques et connus, ajoutons, à titre d'exemples, ceux-ci qui n'eurent pas la fortune de survivre jusqu'au français moderne, mais qu'on trouve dans les historiens et chroniqueurs du temps des Croisades :

(1) *berich* (voir § 15, p. 13, n. 2), essai de transcription d'un mot arabe d'origine persane. Mot sans lendemain, qui ne se lexicalisa jamais.
 (2) *hourque* que l'on définit « navire de transport à proue large et effilé à l'arrière »⁽⁴⁾ a pour étymon l'arabe⁽⁵⁾

(1) Trad. et éd. Barbier de Maynard dans *RHC : HO* : IV, p. 82.

(2) *DELF*, s.v. *goudron*.

(3) Le document publié par Maspero donne ce mot sous la forme : $\lambda\iota\chi\alpha\zeta\iota\omega\gamma\zeta^4$ $\lambda\iota\chi\alpha\zeta\iota\omega\gamma\zeta$ (Maspero : 203) et note 4 : « L'arabe nous donne pour ce mot la traduction *gazelle*. D'après la transcription copte $\lambda\iota\chi\alpha\zeta\iota\omega\gamma\zeta$, le mot devait être passé en français de Syrie sous la forme *gazeau*, *gaziau* parallèle à *gazel*, comme *anneau* l'est à *annel* ».

Ajoutons :

$\lambda\iota\chi\alpha\zeta\iota\omega\gamma\zeta$ $\lambda\iota\chi\alpha\zeta\iota\omega\gamma\zeta$ (Maspero : 204) pour *les anniaus* (= anneaux);

$\lambda\iota\chi\alpha\zeta\iota\omega\gamma\zeta$ (المنجنيق الكبير) (Maspero : 209) pour *le mangonniau* (= mangonneau); forme alternante : *mangonnel* (par exemple : Robert de Clari : XLIV : 37). Cette alternance, type *vaissel/vaissiaus* (Jean Sarrasin : VIII : 4; VIII : 13 et *passim*), demeure toujours vivante dans certains patois locaux de l'Ouest de la région de Rennes-Dinan-Loudéac : on entend encore *russé* (= ruissel)/*russia"* (= ruissau); *pourcé* (= pourcel)/*pourcia"* (pourciaus); *chapé* (= chapel)/*chapia"* (chapiaus)...

(4) *Historiens et Chroniqueurs du Moyen-Age*, éd. Pléiade, *Glossaire*, p. 1503, s.v. *hurque*.

(5) D'après le dictionnaire de A. de Biberstein Kazimirski, s.v.

حَرَّاقَةُ *harrāqa^h* « brûlot, navire à incendier »;
 حُرَّاقَةُ *hurāqa^h* et حُرُّوقَةُ *hurrāqa^h* « brûlot, navire à incendier ».

§ 10. Sans quitter le vocabulaire du combat nous retournerons à *l'ost* pour rappeler brièvement l'évolution sémantique qui conduit jusqu'à l'ancien-français *ost* le latin classique *hostis/acc. hoste(m)*.

Trois étapes en gros :

(1) lat. clas. : acc. *hoste(m)*

sens : (a) « étranger, hôte »

cp. gotique : *gasts*; d'où angl. : *guest* « hôte »;

all. : *Gast* « hôte ».

(b) « ennemi (public) »;

(c) « ennemi (à la guerre) ».

(2) bas-latín (VI^e s.) : le sens collectif « armée ennemie » est attesté.

(3) roman commun : même sens que (2), et « armée » tout court, d'où acception courante en ancien-français dès les textes du XI^e siècle : « armée » et aussi « camp (de l'armée) ». *Ost/host* vivant jusqu'au XVI^e siècle, commence à cette époque à céder le pas au mot nouveau *armée*; *ost* ou *ot* est déjà archaïque et réputé « vieux » au XVII^e siècle par les censeurs du bien-dire, ce qui désespère une Mademoiselle de Gournay, afflige un La Bruyère et amuse un La Fontaine, toujours frondeur en ces matières et prêt à passer outre dans ses vers, pour notre plaisir, comme à l'accoutumée⁽¹⁾. De nos jours, les patois picard et manceau conservent encore avec le sens de « troupeau » la forme minima *o*.

§ 11. Au Moyen-Age, *ost* a un sens institutionnel lié au système féodal.

(1) « être à *l'ost* » est usuel pour signifier « être à la guerre », « être en campagne ».

« *Aler en ost* » de même c'est « entrer en campagne », « aller à la guerre » (exemple : Chrétien de Troyes : *Perceval* : 4154⁽²⁾).

(2) Le « *service d'ost* » était une des formes du service militaire imposé par le suzerain au vassal.

⁽¹⁾ Voir *DELF*, s.v. *armer* et surtout *HLF*,

1715), p. 237.

III, 1^{re} partie, *La Formation de la langue classique* (1600-1660), pp. 104 et 117 et *HLF*, IV, 1^{re} partie, *La langue classique* (1660-

⁽²⁾ Chrétien de Troyes, *Le roman de Perceval ou le Conte du Graal*, édité par W. Roach, Genève-Paris², 1959.

(3) « *L'ost banni* » correspond à l'appel solennel pour le service de l'armée (cp. allemand : *Heerbann*).

(4) Le « *sire de l'ost* » ou le « *sire d'ost* » désignait le général en chef.

(5) Le « *maréchal de l'ost* » est un titre porté du XII^e au XVI^e siècle; Saint Louis emmena à la Croisade deux personnages portant ce titre.

(6) Plus tard, au XV^e siècle, le « *prince de l'ost* » était le commandant du gros des troupes.

Cette liste trop schématique ne remplace pas la lecture de certains textes qui montrent en situation le mot *ost* dans la littérature médiévale.

Dans le *Roland*, tout est prouesse, tout est bataille; voici Baligant, émir de Babilone (d'Egypte), embarquant « *tut sun navilie* » (v. 2627) à Alexandrie vers l'Espagne et

Tel ost ameinet, n'iert veüe plus bele (v. 2640).

Chez Chrétien, voici le chevalier de légende Perceval, prêt au combat :

*Si se fist armer bien et tost
Trestoz armez s'en ist de l'ost
et va tant qu'au chevalier vient* (vv. 4241-4243).

Or avec la 7^e Croisade, si l'on veut retrouver non une Egypte de geste et d'épopée, mais le choc de deux armées à Damiette à Munyat Sarmasakh ou à Mansurah⁽¹⁾, au cœur du XIII^e siècle, il faut relire la lettre de Jean Sarrasin ou la narration de Joinville; dès lors tout s'anime. « *L'ost* » est à chaque page.

§ 12. Dans un des documents les plus précis relatant la prise de Damiette par les Croisés de Saint Louis, la *Lettre à Nicolas Arrode* de Jean Sarrasin, « *chambrelens*

⁽¹⁾ Joinville (XLI : 243) donne Sormesac; Abou Chama, Munyat Sarmasāh, منية سرمصاخ (RHC : HO : V, p. 196).

le roy de France » (I : 2), le mot *ost/oz* dans ce texte si court se présente 11 fois sous la plume de l'auteur :

II : 2-3 : *li os de la crestienté*; XVII : 24-26 : *li os de la crestienté*;
 XI : 10-11 : *a tout l'ost de la crestienté*;
 III : 14-15 : *a tout son ost des Tartarins*;
 IV : 6-7 : *li os des Tartarins*;
 XV : 1-2 : *li os*; XIX : 7 : *li os*; XVII : 27 : *entour l'ost*;
 XVII : 4-9 : *on ne vit pres de nostre ost fors Beduins sarrazins qui viennent aucune fois a deus liues pres de l'ost. (...) Cil meismes viennent par nuit dehors l'ost pour embler chevaus et testes de gens.*

§ 13. Avec Joinville, *l'ost* est omniprésent. Il était intéressant de relever toutes les combinaisons syntagmatiques dans lesquelles entre le mot *ost* chez cet écrivain. A titre d'exemple, je me suis borné à dépouiller les épisodes « égyptiens » de la *Chronique de Joinville* (XXXII-LXXVIII) au cours desquels sont en présence l'ost de Saint Louis et l'ost des *Turs* dans le Delta. La distribution relative des syntagmes du mot déterminé s'établit comme suit :

| | | |
|----------------------|----------|--|
| <i>un ost</i> | apparaît | 1 fois |
| <i>deus os (nos)</i> | apparaît | 2 fois |
| <i>leur ost</i> | apparaît | 3 fois |
| <i>son ost</i> | apparaît | 4 fois |
| <i>li ost</i> | apparaît | 2 fois |
| <i>li ost (touz)</i> | apparaît | 2 fois |
| <i>li os</i> | apparaît | 4 fois |
| <i>li os (touz)</i> | apparaît | 2 fois |
| <i>nostre ost</i> | apparaît | 20 fois (le récit est à la 1 ^{re} personne, d'où cette fréquence) |
| <i>l'ost (tout)</i> | apparaît | 2 fois |
| <i>l'ost</i> | apparaît | 69 fois. |

Pour artificielle que soit cette opération, le calcul de la fréquence d'un mot de base dans le lexique d'un chroniqueur de Croisade (Joinville termine la rédaction de son ouvrage en 1309 : voir CXLIX : 366) permet tout au moins de se faire une

idée précise de la forme la plus fréquemment employée dans le langage courant, et par conséquent de chercher à expliquer un emprunt éventuel en se basant sur cette forme-là.

§ 14. Veut-on interroger un document officiel de l'époque des Croisades, on retiendra ce passage des *Assises de Jérusalem* : « *Si le rei n'est en ost ou en chevauchiee, ne home en son leuc, le conestable peut et deit estre en leuc dou rei chevetaine de totes les genz de l'ost qui vivent d'armes, et qui por fait d'armes sont en ost* »⁽¹⁾.

§ 15. Autre type de document : *La devise des chemins de Babiloine* est un texte itinéraire (au sens large) du XIII^e siècle qui consigne avec une grande fidélité les renseignements indispensables au « parfait » croisé du *conquest d'oultre mer* : importance des armées de l'ennemi, le soudan de Babilone; état des routes; villes-étapes conseillées; point d'eau potable; gîte; que sais-je encore, tout s'y trouve — en un sens, c'est un guide avant la lettre... Avec les rêves de conquête qui flottent dans l'air, l'auteur a grand souci de *l'ost*. Il sait être concis : « *Some l'ost dou Sam^e (= Syrie) .ix^m.ix^e* ». Mais il détaille volontiers ce qu'il faut savoir de la route de Gaza (*Guadres*) à Babilone : il énumérera donc les « *herberges qui sont à passer le désert de Guadres en Babiloine, et le nom des herberges et là où l'ost est usé de herberger, et les lieus où il tignent chevaux pour les corriers qui s'apelent berich* »⁽²⁾. « *Cosair (...) Cest une garde auquel lieu tiennent fanon de nuit pour les berich* »⁽²⁾ qu'il

⁽¹⁾ *Assises de Jérusalem*, t. I, p. 410, éd. Beugnot, dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Occidentaux*.

Ajoutons que pour *ost* on a relevé entre le XI^e et le XV^e siècle les variantes suivantes, dont toutes n'ont ni la même portée, ni la même fréquence, ni le même âge: *ost/host. — oust/houst. — oost/hoost. — oist. — aoust. — olst. — ot/hot et os, oz, ous, olz*. L'onomastique conserve l'aoust avec l'article agglutiné : Laoust.

⁽²⁾ En arabe « celui qui court la poste pour porter les dépêches », « l'expres », « le mes-

sager », « le courrier » se nomme *بَارِدِيَّة* *baridyya*. Le mot est perse d'origine. On attendrait chez notre auteur quelque chose comme **beridi* et non *berich* [beriç]; or nous savons que dans les textes médiévaux du XIII^e s. le digraphe c + h (ch) note [č] (voir *supra* § 6 : *cheval/chival* correspond à la notation « copte » *ϙιϙιϙε*; à *charpentier*, correspond *ϙιϙιϙανοερ*). Dans le mot *baridyya* ou *baridi*, le voyageur a pu percevoir ou entendre réaliser la syllabe finale *-di* comme un son mouillé unique du type *d'* (ou *d̥*) qu'il a noté *ch*, d'où *berich*.

n'en perdent le chemin, et là non a aigue que une cisterne pour les garcheus dou lieuc et ost n'i puet herbergier là »⁽¹⁾.

§ 16. Ce choix de textes tournant autour des Croisades visait à faire revivre un mot *dans son contexte* réel, historique et linguistique. D'un côté un mot vivant, usuel : *l'ost*; de l'autre, un mot de glossaire, isolé, figé, hapax : **𠁥ѧѧcѡ-†**.

§ 17. Par rapport à *l'ost*, étymon que nous proposons du mot transcrit en copte, la forme **ѧѧcѡ-†** est néanmoins singulièrement altérée. Qu'un emprunt (ici au sens large) soit phonétiquement altéré et refondu n'a rien pour surprendre; mais il est des cas où cette altération peut s'analyser.

(a) On posera la forme la plus usuelle (§ 13) *l'ost* à la base d'une transcription *au niveau de l'arabe* : **al-'ost* (la coïncidence des deux indices de détermination *l'* et *al-* ne pouvant que favoriser l'arabisation artificielle du mot français).

(b) La forme copte **ѧѧcѡ-†** nous constraint à poser une forme arabe du type **al-'asūt* ou **al-'asāt*. De plus, l'auteur de la *Scala copte-arabe* a interprété le correspondant de **مسکر** comme un pluriel : **ن-ѧѧcѡ-†**. On peut se demander, en conservant à cette remarque sa qualité d'hypothèse, si ce bilingue copte et arabe n'a pas senti et compris ce mot « étranger » par analogie de rythme avec un type donné de pluriel arabe. Exemples qui ont pu fournir un rythme alternant singulier/pluriel homologue de **'o/ust* plur. **'asāt* :

| | | |
|---------------|------------------------------|--|
| « famille » : | ѧѧل 'ahl | pluriel : أهال 'ahāl ⁱⁿ |
| « terre » : | أرڻ 'ard | pluriel : أراضي 'arād ⁱⁿ |
| « vipère » : | أفعى 'af ^e | pluriel : أفاع 'afā ^e ⁱⁿ |
| « femelle » : | أنتى 'untā | pluriel : أنات 'anāt ⁱⁿ ⁽²⁾ . |

⁽¹⁾ Texte édité dans *Archives de l'Orient latin*, t. II, pp. 89-101; cité dans Rey : 144-145. Demobynes, *Grammaire de l'arabe classique*³, §§ 109, 108; 115 bis.

⁽²⁾ Cf. R. Blachère et M. Gaudefroy-

(c) Transcription *au niveau du copte* d'un mot français arabisé : **اللص**.
On mettra en parallèle :

اللص < **اللص** (CD 43 b, s.v. **لص**) et
لص < ***لص** < *l'ost.*

(d) Pour la finale **-i**, il faut tenir compte du fait que la *Scala* est bohaïrique; ainsi la finale est-elle normale⁽¹⁾; pour **-و-ي**, comparer **قـوـيـ**, **حـوـيـ**, **سـوـيـ**, formes rares bohaïriques (CD, 379 a, 631 b, 833 a).

§ 18. Lorsqu'on se penche sur les langues en contact et la question de l'emprunt, il est capital de s'interroger, ne fût-ce que pour un mot, sur l'ensemble des conditions qui fondent la vraisemblance de son passage d'une langue à une autre. Les circonstances historiques qui ont permis cet échange lexical; le niveau d'utilisation (langue populaire, littéraire, argot...) et la fréquence du mot dans la langue « donneuse »; la viabilité lexicale du mot reçu (mot devenu usuel ou oublié dans les glossaires...); la refonte phonétique et éventuellement l'altération du mot par le jeu de l'analogie; tout cela forme un faisceau de questions à poser aux vocables en présence qui deviennent dès lors des « documents » au même titre que des objets ou des formes.

(1) Ainsi, sans cause apparente, dans le document publié par Maspero, cette finale **-i** apparaît dans la transcription copte des mots français à finale en « *e* muet ». Dans ce document — et ceci est précieux pour le linguiste romaniste —, il y a un triple traitement des mots français dits à « *e* muet » final; comme il ressort de la comparaison de ces exemples, ce « *e* muet » est centre de syllabe :

| | |
|-----------------------|------------------------|
| (a) λιζαποσολε | <i>*les apostle</i> |
| Θαστε | <i>*teste</i> |
| λιπρασρε | <i>*li prestre</i> |
| λλενεستـرـ | <i>*la fenestre</i> |
| λλـاـرـسـ | <i>*la garce</i> |
| λιـنـوـلـوـمـ | <i>*li gentilhomme</i> |

| | | |
|------------------------------|-----------------------------|----------|
| λιπαنـسـلـهـ | <i>*li (é)vangile</i> | |
| (b) λιـمـلـاـيـفـرـرـ | <i>*li maistre</i> | |
| λλـفـيـنـيـهـ | <i>*le peigne</i> | |
| λλـسـنـهـ | <i>*l'ane</i> | |
| λλـاـرـتـوـعـرـوـزـ | <i>*la verdure</i> | |
| λـوـلـبـيـرـرـ | <i>*l'orfèvre</i> | |
| (* λـوـلـبـيـرـرـ) | (= orfèvre) | |
| παـصـخـوـيـ | <i>*(~)vesque</i> | |
| (c) λـιـوـفـنـدـاـ | = le chien | |
| | كلب . الكلب (Maspero : 199) | |
| | λـιـوـنـزـ | = l'once |
| | ذيب . ذياب (Maspero : 200) | |

Ces deux derniers exemples ont pu subir l'influence des finales bohaïriques en **-i**.

C'est une épisode de l'histoire conjointe de l'Egypte et de la France des Croisades qu'il a fallu retrouver pour comprendre **Ἄλακων**, et l'occasion nous a été donnée de voir la curiosité et l'intérêt suscités par notre vieille langue en terre d'Egypte; cela méritait bien qu'on s'y attarde avec quelque plaisir...

II

BOHAÏRIQUE **BENXI** < (*oli-*) *fant*?

Nous connaissons **BENXI** (B) par la seule *Scala* de Kircher : le sens que le lexicographe médiéval retient est زلومة الغيل « trompe d'éléphant »⁽¹⁾.

Je me suis demandé si **BENXI** ne dépend pas de l'une des formes usuelles et variables en vieux-français du nom 1) de l'éléphant, 2) de l'ivoire, 3) du cor d'ivoire, à savoir :

- (a) la forme la plus populaire dans l'ancienne langue : *olifant*,
- (b) ou — variante graphique — *oliphant*,
- (c) ou, forme rare mais attestée déjà dès le 12^e siècle, *éléphant*, laquelle a survécu et triomphé en français.

Il faudrait poser pour asseoir cette étymologie, *olifant* > **BENXI** :

- (1) une incertitude sur la signification qui aurait conduit le lexicographe copte-arabe au sens enregistré plus haut. La polysémie du mot en vieux-français a pu favoriser ce gauchissement sémantique, phénomène fréquent dans l'emprunt — et ici nous sommes loin du niveau de l'emprunt : c'est un mot de glossaire.
- (2) une déglutination de l'élément *oli-/ele-* interprété à tort comme l'article arabe, élément mobile à l'initiale *ol⁽ⁱ⁾-el⁽ⁱ⁾-*.

⁽¹⁾ *CD*, 41 b. — Le *Koptisches Handwörterbuch* de W. Westendorf, fasc. 1, ne retient pas ce mot.

Un exemple analogue fera saisir le processus : le mot italien *locanda* « auberge » s'est largement diffusé lors de la présence italienne en Tripolitaine et a gagné Siwa où deux formes coexistent :

- (1) *lakanda* : *lakanda n Siyidna əlḥoṣ“in* « l'auberge de Sidna Hosseïn ».
- (2) *ukandət* : forme berbérisée après déglutination abusive de la première syllabe *la-* interprétée comme l'article arabe rendu en ce parler par *la* + (mot arabe) : exemples *lahadid* « fer », *larba'* « mercredi ». D'où : *ukandət riyal* « Hôtel Royal »⁽¹⁾. Comparer :

| | | | | |
|-------------------------------------|---------|----------------|----------------|-----------------------------------|
| forme d'origine | italien | <i>locanda</i> | vieux-français | <i>olifant</i> |
| forme pseudo-arabe | Siwi | <i>lakanda</i> | arabe d'Egypte | x |
| (lexicographe) | | | | |
| forme réinterprétée (déglutinée) | | Siwi | <i>ukandət</i> | Scala copto-arabe : ₪ENXI. |

Ce phénomène linguistique est complexe mais fréquent, sitôt que plusieurs langues se superposent dans la conscience du locuteur; un arabophone (qui pouvait s'intéresser au copte, ou noter en graphie copte, plus fidèle et pratique, une langue comme celle des Francs) aura reçu le nom *olifant* ou *éléphant* sous une graphie plus ou moins approchante (voir le document que Maspero a publié « *Le vocabulaire français d'un copte du XIII^e* », cité plus haut p. 3; les graphies des mots « francs » sont des essais souvent réussis de transcription phonétique, mais à côté combien d'erreurs d'audition!). Ce mot, cette forme, c'est l'x que je pose. Par recours immédiat à ses habitudes de locuteur arabophone, il aura segmenté **al-fant* [f a n t], sans se poser, selon toute vraisemblance, la question de l'origine précise du vocable ainsi segmenté; en admettant même que l'auteur de

⁽¹⁾ E. Laoust, *Siwa*, 197, s.v. *auberge* et 168-169. — La chose est connue : un emprunt ou un mot étranger dont la première syllabe présente l'articulation 1 (en initiale absolue ou après voyelle) sont assez généralement altérés par la déglutination de cette syllabe; Laurence d'Arabie était appelé El Orents d'où

Orents ! Inversement le français a reçu un bon nombre de mots arabes, directement ou par l'espagnol, avec l'article arabe agglutiné, type *alcool*, *alchimie* etc; la forme déglutinée de ce mot est *la chimie* (dont, en dernière analyse, l'étymologie est à chercher dans l'égypto-copte **₪HM**).

cette fausse segmentation ait connu les rudiments du vieux-français, la coïncidence toute fortuite de l'article arabe *لـ al/el* et de l'article français *li/le/la/l'* (+ voyelle) ne pouvait que favoriser cette fausse coupe que je postule ici.

Le *Vocabulaire* cité plus haut rend le f du vieux-français de façon très régulière par le **ف** copte. Voici des exemples clairs :

- 1) **تسعة** : **نَفِف** : *neuf* (éd. Maspero : p. 188).
- 2) **مرّة جدة** : **λαπναβαμε** : *la bonne femme* (*ibid.* p. 193).
- 3) **التيين** : **βιεις** : *fies* (= figues) (*ibid.* p. 196).
- 4) **البقر بحيلة بقرة** : **λεπεس** : *le bœuf* (*ibid.* p. 203).
- 5) **حشب شف** : **λιβογψ** : *li fust* (*ibid.* p. 204).

N.B. l'ancien provençal *fust* signifie « bâton, tonneau, bateau », d'où les sens arabes « bois » et « esquif » (شف).

- 6) **البرنية** : **λαβιφλεس** : *la fiole* (*ibid.* p. 207).
- 7) **المقص** : **λιβογψεس** : *li forces* (= les ciseaux) (*ibid.* p. 208; cf. *DELF*, s.v. *forces*).
- 8) **الطاق** : **λαβεنεسٹرپ** : *la fenestre* (*ibid.* p. 210).
- 9) **الزعفران** : **λιکابپان** : *li safran* (*ibid.* p. 211).
- 10) **ـ** : **σαβενοخε** : *afin que* (*ibid.* p. 202).

La prononciation appuyée du -t final dans le groupe -nt en vieux-français ressort nettement du « *Vocabulaire copte* » publié par Maspero :

- 1) *tisserant* (= tisserand) : **τεψρανو** : **القازين** (*ibid.* p. 191).
- tisserant* : **θιψρоно** : **ـ** (*ibid.* p. 191, n. 2).
- 2) *l'argent* : **λλαρσαно** : **فضة** (*ibid.* p. 193).
- 3) *orient* : **λγριсано** : **الشرق** (*ibid.* p. 211).
- 4) *ponent* : **φογнено** : **الغرب** (*ibid.* p. 211).

Ce traitement systématique se rencontre chez un auteur de scala « saïdique » (voir les commentaires de Maspero, *ibid.* p. 176 et suiv.).

Outre **بـنـخـي**, nombre de mots de glossaires bohairiques se terminent par la syllabe -خـي : **ـلـخـي**, **ـلـخـي**, **ـلـخـي**, **ـلـخـي**, **ـلـخـي**, **ـلـخـي**,

λεπιχι, λιχι, σοκμαχι, ογφαχι, φωχι, χαρωχι, χανιχι, χαποχι, χαφοχι. Quant à λογκοχι, λοκοχι, ολοκοχι, ces formes représentent un traitement propre au bohaïrique du grec ὀλοκοττι(*nos*); κνικιχι < ? κνιδι(*or*); comparer θογραχι < θωρακι(*or*).

κενχι pourrait donc transcrire *-fant [fant^o] ou [fantⁱ].

III

UN NOM DE BATEAU ÉGYPTIEN EN VIEUX-FRANÇAIS DES CROISADES :

KBN(t) > κινβηλ, σινογηλ, σενογηλ, σινογελ >

Gainele, Gamele, Ganguemele.

Depuis 1930, date à laquelle W.E. Crum écrivit son article intitulé « *Un nouveau⁽¹⁾ mot copte pour « navire »⁽²⁾* », le mot *Kbn·t* « navire qui va à Gebal », « Gible »⁽³⁾ est considéré comme l'étymon des différentes variantes dialectales coptes σινογηλ, σενογηλ, σινογηλ, σινογελ, κινβηλ, en saïdique, σεογηλ, en fayoumique et σινογελ en akhmimique. Le mot copte est masculin et ne peut dépendre en fait que d'un schème ancien masculin de structure *iKBū:Lu

⁽¹⁾ L'auteur a précisé en PS que le mot avait déjà été enregistré par Tattam.

⁽²⁾ *BIFAO* 30 (1930), 453-455.

⁽³⁾ Comme nous avons eu ou avons encore sur mer les « Terre-Neuvas », les « Cap-Horniers » ou les « Islandais », comme la Bible eut ses « vaisseaux de Tarsis », les Egyptiens eurent leurs « Giblites » qui cabotaient jusqu'à Gebal : le nom désigna par extension de sens tout navire apte à tenir la mer, qu'il s'agit de la Méditerranée ou de la Mer Rouge. Tous ces noms de bateaux sont formés par référence à leur point le plus habituel ou le plus extrême de navigation. En lui-même, le nom de *Kbn·t* n'autorise pas l'égypto-

logue à penser que le navire égyptien fût jamais construit à Gebal, comme on l'a parfois avancé en se fondant implicitement sur le rôle de premier plan que jouèrent les cités maritimes de la Phénicie au I^{er} millénaire av. J.-C. dans les échanges pérимéditerranéens et même au-delà. Au III^e millénaire, c'est l'Egypte qui possède une marine importante. Sur *Kbn·t*, voir Sethe, *ZÄS* 45 (1908-1909), 7-16; Montet, *Fouilles à Byblos*, 9; *Byblos et l'Egypte*, 7; *Kêmi* 13 (1954), 63-70; 15 (1959), 98; 16 (1962), 86-87; Faulkner, *JEA* 26 (1940), 3 et suiv.; voir, en dernier lieu, A.B. Lloyd, *JEA* 58 (1972), 268-279.

ou **iKBū:Li* : dans les textes suivants, on trouve *Kbn* et non plus *Kbn.t* : *Urk.* II, 15,9; 23,9-10; 86,10; 100,15; 113,2. Nombreux sont les changements de genre qui se sont produits au cours de l'histoire de la langue qui va de l'ancien égyptien au copte, et cette question réclamerait une étude systématique.

Ecrite en vieux-français de l'époque des Croisades, l'*Estoire de Eraclès Empereur*, monumentale chronique, œuvre d'auteurs divers continuant celle de Guillaume, archevêque de Tyr⁽¹⁾, mentionne par deux fois un nom de bateau dont la forme est incertaine selon les passages et les manuscrits :

1) (événements de l'année 1187) :

« *En al tens que il furent arives devant la cité d'Accre, il estoit costume en la devant dite cité que on sonoit une campane, quant aucune nave ariveit d'Outre mer, et une gainele aloit a la nave, et grant piece avoit que nave n'en estoit venue* »⁽²⁾.

2) (événements de l'année 1246-1247) :

« *Si tost come eles furent prestes, eles (= les .viii. galees bien armées du roi Henri) murent de Famagoste et alerent a Acre, et la se assemblerent o les vaisseaus qui la estoient aprestes. Et d'en qui murent toz ensemble. Si y ot galees .XV. (37) et autres vaisseaus entre galions (38) et saeties et ganguemeles bien .L. vaisseaus. Si (39) alerent tant a veile et a rins que il vindrent a Escalone* ».

(37) *Et i ot .XV. galies .D.G. —*

(38) *Galies .A.*

(39) *Vessiaus menus, saities (sayeries .D.) et gameles bien .L. Et .D.G. (3).*

Ces mots — *gainele*, *gamele* et *ganguemele* — sont inexplicables. Je reproduis *in extenso* les commentaires que l'éditeur de ces textes a consacré dans son *Glossaire* à chacun de ces termes :

« **GAINEL**, s.f. sorte de barque. *On sonoit une campane quant aucune nave ariveit d'outre mer, et une gainele aloit a la nave.* (Var. D. p. 76). Voyez *Jal*, *Gloss. nau-tique*. Peut-être faut-il lire **GAMELE**. Voyez ce mot.

⁽¹⁾ Voir *RHC : HOc* : t. 2 : p. 1 et suiv.

⁽³⁾ *RHO : HOc* : t. 2 : p. 433.

⁽²⁾ *RHO : HOc* : t. 2 : p. 76 = Var. **D.**

GAMELE, s.f. sorte de bâtiment léger. *Vessiaus menus, saties et gameles bien L.* (Var. D.G. p. 433). M. Jal dans son *Archéologie navale*, t. II, p. 484, croit reconnaître dans le mot *gamèle* une altération de la *camara* ou *camera* dont parlent Strabon, liv. XI, p. 495, Tacite, *Hist.*, liv. III, ch. XLVII, et qui, d'après le témoignage de Strabon et d'Eustathe, dans son commentaire sur Denys le Périégète, vers 700, ne contenait que vingt-cinq à trente hommes. Depuis, dans son *Glossaire naval*, il émet la conjecture que *gamèle* pourrait bien être une mauvaise leçon pour *carvele* ou *caravele*, genre de bâtiment sur lequel Christophe Colomb fit son voyage de découvertes. Mais la caravelle, d'après ce qu'en dit le savant marin, était un bâtiment d'assez fort gabarit, puisqu'il pouvait naviguer en haute mer, tandis que la place qui est assignée ici aux *gamèles* semble indiquer que c'étaient des bâtiments légers de la plus petite espèce, de grandes barques, ce que prouve d'une manière certaine le passage cité au mot GAINENE. Nous pensons donc que la leçon *gamèle* pour *camele* doit être maintenue et que l'un et l'autre de ces mots vient de *camera*, par suite de la permutation si fréquente de *g* en *c*, et de *r* en *l*. GANGUEMELE. Leçon substituée à Gamele, et qui paraît en être l'altération. *Si y ot galees .XV. et autres vaisseaus entre galions et saeties et ganguemeles* (var. *gameles*, D.G.) *bien .L. vaisseaus.* (p. 433). Voyez GAMELE »⁽¹⁾.

On a annoncé en 1966⁽²⁾ une réédition et une mise à jour du *Glossaire Nautique* de Jal : l'auteur signale que la partie consacrée par Jal en son ouvrage à l'étymologie des mots enregistrés réclame aujourd'hui une refonte quasi complète.

Le contexte du premier passage est sans ambiguïté : la *gainele* désigne en ce cas une petite embarcation, proprement une « navette » qui allait du rivage ou du port à la « nave » de haute mer. Cependant le second texte, si, comme je le pense, *gamele* et *ganguemele* sont des variantes altérées⁽³⁾ de *gainele*, nous permet de constater que le même mot peut s'appliquer à des « vaisseaus » qui joignent Acre à Ascalon, « tant a veile et a rins ». Force nous est d'admettre que ces bâtiments devaient tenir la mer : dès lors le mot désignerait un navire plus important que dans le premier texte cité.

⁽¹⁾ *Op. cit.*, p. 753.

⁽²⁾ *CRAIBL* : Nov. 1966 : 481 et suiv.

⁽³⁾ On peut envisager toute une série de contaminations pour ces mots; le fait que

les manuscrits hésitent nous assure que le mot n'est pas parfaitement intégré au lexique ou familier au narrateur ou au copiste.

Par ailleurs, nous savons par les textes coptes réunis et cités par Crum⁽¹⁾ que le *εινογχα* croise sur mer; l'auteur songe à « un navire de proportions relativement grandes, bien adapté aux voyages lointains — il n'est en effet jamais question de voyages sur le Nil — et fait pour le transport des marchandises »⁽²⁾.

Si maintenant l'on s'interroge sur l'origine possible des noms de bateaux de l'ancien français *gainele*, *gamele*, *ganguemele*, on est en droit de se demander si les hésitations⁽³⁾ sur la forme même du mot ne sont pas dues au fait qu'il démarque tant bien que mal l'une ou l'autre des variantes du mot copte *εινογχα* etc. L'alternance en vieux-français -n-/m- de *gainele*/*gamele* trouve peut-être sa justification phonétique dans la prononciation plus ou moins altérée d'une forme copte de ce nom de bateau. *Les difficultés phonétiques qui subsistent*, une fois ce rapprochement proposé, sont peut-être dues aux conditions concrètes dans lesquelles les contacts lexicaux se sont opérés : un emprunt est parfois rendu de façon approximative. Le *εινογχα* d'Egypte était sur mer à l'époque où, dans l'Orient latin, le vieux-français — celui d'Outre-mer précisément — était vivant, plus ou moins bien parlé par des « francs » de toutes provenances et de tous dialectes d'origine; et c'est à cette époque que les chroniqueurs, dans une langue originale, si souvent mêlée de dialectalismes, truffée de mots rares et d'emprunts, reflétaient la vie et les

⁽¹⁾ *BIFAO* 30 (1930), 453-455 et *CD*, 823 b.

⁽²⁾ *BIFAO* 30 (1930), 454. — A ma connaissance, dans la littérature antérieure de l'Egypte ancienne, un seul texte fait de la *Kbn.t* un bateau du Nil (*Tombeau de Neferhotep*, pl. XXIII, éd. Davies; commentaire de Montet dans *Kêmi* 13 [1954], 69). D'ordinaire la *Kbn.t* se trouve sur mer, jusqu'à l'époque tardive (cf. *Kêmi* 13 [1954], 69-70, et *JEA* 58 [1972], 272-276).

⁽³⁾ Sur la graphie ou la forme des noms de bateaux, les manuscrits hésitent fréquemment : *colonbet*, *coulonbès* (pl.), *coulonbiaus* (*Gestes des Chiprois*, §§ 409, 436, 443, 503); *coques*, *quoques*, *quouques*, *cuoques*, (*Gestes des Chiprois*, §§ 648, 651-652; Guillaume de Machaut, *Prise d'Alexandrie*, vers 1874-1880); *chaland*

(*Roland* : 1080), *ssalandres*, *salandres*, *chalandre*, *calandre* (*Gestes de Chiprois*, §§ 156, 181; *RHC* : *HOc* : t. 2 : *Eraclès*, pp. 386, 387, 388, 395, 399); *taforèses*, *tafourées* (Guillaume de Machaut, *Prise d'Alexandrie*, vers 1878, n. 16, p. 279, n. 22, p. 281); *panfles* (*Gestes des Chiprois*, §§ 284, 370, 455, 615), *panfiles* (Guillaume de Machaut, *Prise d'Alexandrie*, vers 1877). — Les *Gestes des Chiprois* ont été éditées 1) dans *RHC* : *Documents latins et français relatifs à l'Arménie*, t. 2; 2) par G. Raynaud, dans les *Publications de la Société de l'Orient Latin*, série historique, V, Genève, 1887. — La *Prise d'Alexandrie* a été éditée dans la même collection en 1877 par M.L. de Mas Latrie, série historique, I.

contacts entre Islam et Chrétienté. Entre le XI^e et le XIV^e siècle, les lexicologues auteurs de *scala* copto-arabes sauvent du naufrage les mots de l'ancienne langue d'Egypte, menacée de l'ultime péril : ainsi en est-il de **εενογη** (cf. ci-après).

Avec des communautés linguistiques en contact, on comprend que les noms de bateaux — agents par excellence des échanges ou des combats — passent d'une langue dans une autre. Le *δρομάδιον* gréco-byzantin est proche parent du *δρόμων*⁽¹⁾, lequel est à l'origine des *dromunz* qui, depuis le *Roland*, sillonnent toute notre littérature médiévale; le même mot donne à l'arabe sa درمونة, *darmūna*^h. Le glossaire *Scala copte 44 Bibliothèque Nationale de Paris*⁽²⁾ donne les équivalences suivantes pour notre **εενογη** : **ѧ.րօմա նիմ** . حِرَاقَة درمونة .

Le copiste — ou sa source? — aura mal compris : d'où la fausse coupe **ѧ.րօմա նիմ**; a-t-il isolé **մա նիմ** (S) qui, en copte, signifie « partout », en « tout lieu »? Il faut lire ***ѧ.րօմանին < δρομάδιον** ou ***ѧ.րօմանին < δρομάδιον**.

Quant à **حِرَاقَة**, c'est le mot qui a donné le nom de la *hourque* en vieux-français⁽³⁾.

Dromon, *hourque* et *gainele/gamele* n'ont pas survécu à notre Moyen Age.

IV

LE VIEUX-FRANÇAIS *melout* DÉPEND-IL DU GREC *μηλωτή* OU DU COpte **መላዬት** ?

Le mot *melout* se rencontre dans un texte de toutes premières années du 14^e siècle, rédigé par un Templier et, si l'on en croit le colophon, compilé en 1343 par un certain Johan le Miège⁽⁴⁾ en Chypre.

⁽¹⁾ Sur *δρόμων*, *δρομάδιον*, Sophocles, *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods*, s.v. — *Aegyptus* 10 (1929), 134, n. 8. — Du Cange, *Glossarium ad Scriptores Mediae et Infimae Graecitatis*, rééd. 1958. Graz, col. 332, s.v. — *RHC : Historiens Grecs*, I, p. 65; II, pp. 78, 348.

⁽²⁾ Folio 54 verso (édition Munier, p. 111).

⁽³⁾ Cf. *supra*, I, § 9. — M. Sauneron me

signale un sens différent du mot *harrāqa* : « La harrāqa est la barque que l'on nomme encore la 'aqaba; elle est particulière au Sultan; décorée, splendidement ornée d'or ». (Ali Pāša Mubārak, *Hiṭat Ḍadida*, t. XVIII, p. 33, cité et traduit par G. Colin, *BIFAO* 20 (1922), p. 78).

⁽⁴⁾ Pour la date, voir G. Raynaud, *Les Gestes des Chiprois*, recueil de chroniques françaises

Le chroniqueur nous assure qu'après la prise de Rhodes par les Hospitaliers en 1306 : « *Le maistre et les prodes homes, freres de l'Ospitau, rendirent grases à Dieu et à la virge Marie de se bien et hennor, quy lor avint, et labourerent le dit chastiau et l'esforserent de toutes pars, et acuillirent mout de bounes gens quy veullent à Rodes venir pour anger le leuc, et mouteplier le, et de puis ont sous mis de lor obediensse pluyzours leus de la Turquie, quy lor dounerent truage; ni onques n'en ozerent les mauvais marchans passer de là ny charger en Turquie ni marain ni melout ni autre chose pour porter en Babiloine* ». (Nous soulignons) « *Et se nul si met à aler, l'Ospitau a ces gualées : si les preignent et les robent, là que chose tourne à grant bien à la crestienté, et enssi le porvea Dieu pour le miaus* »⁽¹⁾.

Le *marain* désigne le bois en général, et surtout le bois d'œuvre (< lat. pop. *materiāmen*; variantes : *marein*, *mairain*, *merrain*, *merrien*⁽²⁾). L'Egypte importe du bois d'Asie Mineure depuis l'aurore de son histoire⁽³⁾.

Dans son *Glossaire*, l'éditeur de ce texte, G. Raynaud, a compris « *melout, peau de brebis ou de chèvre* »⁽⁴⁾.

Le grec $\mu\eta\lambda\omega\tau\eta$ « *peau de mouton* » est à l'origine de :

- (a) bohaïrique : **μελωτη** (c'est le mot grec lui-même)⁽⁵⁾.
- (b) sa'idiq : ? **بَلَّوْت**; **بَلَّات**.
- akhmimique et fayoumique : **بَلَّات** n.f. « *sac de peau de mouton* », « *vêtement de peau* »⁽⁶⁾.

écrites en Orient aux XIII^e et XIV^e siècles (Philippe de Navarre et Gérard de Montréal) publié pour la première fois pour la Société de l'Orient Latin, Genève 1887, pp. xx et suiv.

⁽¹⁾ *Gestes des Chiprois*, § 677.

⁽²⁾ *DELF*, s.v. *merrain*.

⁽³⁾ Sur le commerce du bois entre Rhodes et Babiloïne aux 13^e et 14^e siècles, voir *Gestes des Chiprois*, § 672 : « *Il y a un ihole quy s'apele Rodes, quy est de l'empereur de Costantinople, la quelle est en la crois de la mer et voizin de la Turquie mout près, et près de l'ihle de Chypre, et est au chemyn de siaus quy vont en la*

terre de Egipte, et siaus de seste ihole de Rodes estoient consentans à passer par yaus les vaussiaus chargés de marain et de fer et de garsons grifons et femes, quy se porteent à vendre as Sarazins de Babiloïne, et meismes siaus de la dite ihole de Rodes porteent cestes meymes marchandies souvent as Sarazins ».

⁽⁴⁾ *Op. cit.*, p. 349.

⁽⁵⁾ *CD*, 38 b. — Sur $\mu\eta\lambda\omega\tau\eta$, voir Sophocles, *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods*, s.v., p. 757 a. — Du Cange, *Glossarium ad Scriptores Mediae et Infimae Graecitatis*, col. 923, s.v. $\mu\eta\lambda\omega\tau\eta$, *melote*.

⁽⁶⁾ *CD*, 38 b et 165 a; W. Westendorf,

(c) sa^{ci}lique : **ΜΑΛΛΩΤ** et **ΜΕΛΛΩΤ**⁽¹⁾.

Si l'on considère le fait que *melout* du vieux-français est mentionné dans un contexte touchant les échanges commerciaux entre Turquie et Le Caire, il est permis de se demander si *melout* ne dépend pas *directement* du copte **ΜΕΛΛΩΤ**, n'était la rareté de cette forme. Cependant, que ce mot ait pu voyager avec la denrée qu'il désigne et ait été sujet à l'emprunt ne saurait faire de doute; il est connu en syriaque sous la forme **مَلْعُونَ**, avec le sens de « vêtement chaud », « pelisse ».

Néanmoins, *melout*, **μηλωτή** et **ΜΕΛΛΩΤ** sont des formes phonétiquement si proches qu'en l'absence d'autres documents, l'incertitude subsiste à mes yeux : le sens du mot en vieux-français ne fait aucun doute, mais je ne saurais trancher quant à son origine ...

Je voulais signaler l'hypothèse copte qui va dans le sens de ces quelques glanures lexicographiques.

Koptisches Handwörterbuch, fasc. 1, 1965, p. 24, s.v. **ΒΑΛΟΤ**; R. Kasser, *Compléments au* *Dictionnaire de Crum*, p. 8.
⁽¹⁾ *CD*, 165 a.